

Voici la réforme fiscale bruxelloise

Le Soir - Véronique Lamquin et Michel De Muelenaere Mis en ligne lundi 14 juillet 2014,

L'accord de gouvernement bruxellois comporte un important chapitre fiscal. Nous vous livrons les détails de ce projet de réforme.

Les négociateurs bruxellois ont conclu un important chapitre fiscal. En voici les grands principes. A noter que la réforme fiscale sera développée, en début de législature, par le gouvernement, avec l'aide de l'administration régionale et d'une taskforce d'experts en fiscalité.

Allègement de la fiscalité sur le travail.

L'additionnel de 1 % (le « pourcent Agglo ») à l'IPP, ainsi que la taxe régionale forfaitaire seront supprimés, « puisqu'elles rendent la vie en ville plus chère et sanctionnent les Bruxellois ».

Soutien à l'accès à la propriété.

Le gouvernement bruxellois planchera sur un mécanisme « *visant à réduire davantage les droits d'enregistrement pour l'acquisition du logement* », à condition que les acquéreurs y fixent leur domicile principal durablement. Le texte annonce « *un mécanisme peu formaliste, intelligible et facile à mettre en œuvre* ».

Maintien du bonus fiscal au moins jusqu'en 2017.

La déductibilité fiscale « prêt logement » sera maintenue au moins jusqu'en 2017. A cette date, elle sera évaluée, dans le cadre de la grande réforme fiscale.

Augmentation de la fiscalité immobilière.

Pour compenser les pertes de recettes à l'IPP, le gouvernement bruxellois entend majorer le tarif de base du précompte immobilier et/ou majorer les centimes additionnels au dit précompte. Objectif de cette mesure : « *faire contribuer de manière proportionnelle au financement de la Région les propriétaires qui ne paient pas d'impôts sur leurs revenus à Bruxelles* ». L'accord prévoit par ailleurs « des mécanismes » pour soutenir la première acquisition (pour habitation personnelle) des ménages à revenus modestes et moyens. Là aussi, les modalités seront précisées dans le cadre de la réforme fiscale.

Fiscalité communale à l'unisson.

Les communes seront associées à la réforme fiscale. Objectif : harmoniser les règlements-taxes communaux et instaurer un moratoire sur « les règlements-taxes qui annihilent l'emploi ».

Réforme des règles pour les donations et successions d'entreprises. I

ci aussi, les modalités restent à définir. Mais il est prévu de réformer les règles fiscales relatives à la donation et la transmission successorale d'entreprises.

Taxe au kilomètre pour camions et voitures.

Le gouvernement bruxellois aborde cette question avec une grande prudence. En ce qui concerne les poids lourds de plus de 3,5 tonnes, Bruxelles s'engage à « *poursuivre l'exécution* » de l'accord entre les trois Régions prévoyant une mise en vigueur d'une taxe au km pour le début 2016. Plus délicate la question des voitures. Le test d'une taxe kilométrique vient de s'achever. *Le Soir* en a révélé [les premiers résultats](#) : une chute du nombre de km parcourus par les « cobayes ». L'accord bruxellois ne fait qu'évoquer très elliptiquement ce système. Il parle de « *poursuivre l'exécution* » de deux accords régionaux dont la nature exacte n'est évoquée que dans une note en bas de page – en toute discrétion.

Pour rappel, les accords entre les Régions précisaient déjà explicitement que « *la réalisation de ce projet-pilote de mobilité dans la zone RER n'implique aucune décision de la part des trois Régions quant à l'introduction d'un prélèvement kilométrique pour les voitures particulières à court ou à moyen terme.* » Malgré cela, les partenaires bruxellois ont rajouté une couche d'incertitude ; on sait que le CDH avait attaqué frontalement le projet-pilote dans la zone RER et avait juré ses grands dieux qu'il faudrait lui passer sur le corps pour aller plus loin. « *Dans ce cadre, précise en revanche la déclaration, le péage urbain ne se justifiera pas* ». Le document annonce également que les taxes de circulation actuelles (taxe de mise en circulation et taxe de circulation) « *pourront être réformées* » afin de promouvoir les véhicules les moins polluants. Autant de formulations qui laissent toutes les portes ouvertes...